

NORME
INTERNATIONALE

ISO/CEI
9995-8

Première édition
1994-08-15

**Technologies de l'information —
Disposition des claviers conçus pour la
bureautique —**

**Partie 8: Affectation de lettres aux
touches d'un pavé numérique**

**Information technology — Keyboard layouts for text and office
systems —**

Part 8:

Allocation of letters to the keys of a numeric keypad

Numéro de référence
ISO/CEI 9995-8:1994(F)

© ISO/CEI 2004

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

ÉBAUCHE

© ISO/CEI 2004

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

Bureau des droits ISO
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20
Tél. + 41 22 749 01 11
Tlc + 41 22 749 09 47
Courriel copyright@iso.ch
Internet www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Conformité.....	1
3 Références normatives.....	1
4 Définitions	1
5 Agencement et emplacement.....	1
6 Affectation des lettres aux touches.....	2
ANNEXE A (informative) – Bibliographie	3

ÉBAUCHE

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment un système spécialisé dans la normalisation internationale. Les comités membres nationaux de l'ISO et de la CEI participent au développement de normes internationales dans le cadre de comités techniques établis par l'organisation concernée pour traiter des domaines particuliers d'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. En liaison avec l'ISO et la CEI, d'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour approbation. Leur publication comme normes internationales requiert l'approbation de 75% au moins des comités membres votants.

La norme internationale ISO/CEI 9995-8 a été élaborée par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information, sous-comité SC 18, Traitement des documents et communications associées*.

Cette première édition annule tout ou partie des normes ci-dessous :

- ISO 1090:1981
- ISO 1091:1977
- ISO 1092:1974
- ISO 1093:1981
- ISO 2126:1975
- ISO 2530:1975
- ISO 3243:1975
- ISO 3244:1984
- ISO 4169:1979
- ISO 8884:1989.

ÉBAUCHE

Pour tout détail supplémentaire, se reporter à l'annexe A de la présente partie de l'ISO/CEI 9995.

L'ISO/CEI 9995 *Technologies de l'information - Disposition des claviers conçus pour la bureautique* comprend les parties suivantes :

L'ISO/CEI 9995 *Technologies de l'information - Disposition des claviers conçus pour la bureautique* comprend les parties suivantes :

- *Partie 1 : Principes généraux pour la disposition des claviers*
- *Partie 2 : Module alphanumérique*
- *Partie 3 : Dispositions complémentaires de la zone alphanumérique du module alphanumérique*

- *Partie 4 : Module numérique*
- *Partie 5 : Module d'édition*
- *Partie 6 : Module de fonctions*
- *Partie 7 : Symboles employés pour la représentation de fonctions*
- *Partie 8 : Affectation de lettres aux touches d'un pavé numérique*

ÉBAUCHE

Technologies de l'information — Disposition des claviers conçus pour la bureautique — Partie 5 : Affectation de lettres aux touches d'un pavé numérique

1 Domaine d'application

Dans le domaine d'application général de la partie 1 de l'ISO/CEI 9995, la présente partie spécifie l'affectation de lettres aux touches de la zone numérique ZN0 d'un clavier où les dix chiffres, de zéro à neuf, sont affectés à une disposition de type « 1-2-3 ». La disposition spécifiée dans la présente partie de l'ISO/CEI 9995 est destinée aux applications des claviers informatiques où l'on utilise des lettres plutôt que des chiffres à des fins de rétention mnémotique de l'information numérique.

L'usage de lettres dans la zone numérique ZN0 pour la rétention mnémotique d'information numérique est fortement déconseillé sur les claviers qui disposent aussi d'un module alphanumérique. L'inclusion de deux ensembles de symboles alphabétiques utilisés de manière différente créerait alors une confusion pour l'utilisateur du clavier.

2 Conformité

Un équipement est conforme à la présente partie de l'ISO/CEI 9995 s'il répond aux prescriptions des articles 5 et 6.

3 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite ici, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO/CEI 9995. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO/CEI 9995 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des normes internationales en vigueur.

ISO/CEI 9995-1 : 1994, *Technologies de l'information - Disposition des claviers conçus pour la bureautique - Partie 1 : Principes généraux pour la disposition des claviers.*

ISO/CEI 9995-4 : 1994, *Technologies de l'information - Disposition des claviers conçus pour la bureautique - Partie 4 : Module numérique.*

4 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO/CEI 9995, les définitions de l'ISO/CEI 9995-1 s'appliquent.

5 Agencement et emplacement

Le module d'édition est un ensemble de touches situé à droite du module alphanumérique et à gauche du module numérique (voir l'ISO/CEI 9995-1).

Pour que la présente partie l'ISO/CEI 9995 s'applique, un clavier doit contenir une zone numérique ZN0 dont les touches sont agencées et localisées selon les spécifications de l'article 6 de l'ISO/CEI 9995-4. Les dix chiffres, de zéro à neuf, doivent être affectés aux touches de la disposition « 1-2-3 », telle que spécifiée à l'article 8.1 de l'ISO/CEI 9995-4.

6 Affectation des lettres aux touches

Tableau 2 : Affectation des lettres aux touches et association des lettres aux chiffres

Touche	Lettres	Fonction bureautique et télématique
A52		Chiffre zéro
D51		Chiffre un
D52	ABC	Chiffre deux
D53	DEF	Chiffre trois
C51	GHI	Chiffre quatre
C52	JKL	Chiffre cinq
C53	MNO	Chiffre six
B51	PQRS	Chiffre sept
B52	TUV	Chiffre huit
B53	WXYZ	Chiffre neuf

ÉBAUCHE

ANNEXE A (informative) – Bibliographie

- [1] ISO 9564-1, *Banque - Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN)*, Partie 1: *Principes et exigences de base pour la gestion du PIN en ligne dans les systèmes ATM et POS*
- [2] UIT-T – Recommandation E. 161 *Disposition des chiffres, des lettres et des symboles sur les appareils téléphoniques et les autres dispositifs permettant d'accéder au réseau téléphonique*
- [3] CEI 948 – *Clavier numérique pour systèmes électroniques domestiques (SED)*

ÉBAUCHE